



Calendrier officiel de l'élection du nouveau président de l'université de Nîmes

Après le départ d'Emmanuel Roux le 7 janvier 2019 pour rejoindre la Cour des Comptes, l'université de Nîmes élira son nouveau président le 22 janvier 2019. Agnès Bégué, directrice générale des services, assure l'intérim durant la période transitoire.

Les enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences et tous les autres personnels peuvent déposer leurs candidatures jusqu'au vendredi 11 janvier à 12h.

Le Congrès, constitué des membres du conseil d'orientation et des membres du conseil d'université, auditionnera l'ensemble des candidats le 22 janvier à partir de 9h30 et procédera ensuite au vote à bulletin secret. **Les résultats seront officiellement proclamés le 23 janvier 2019.**

Le nouveau président sera élu pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 29 novembre 2020.

Contact presse :

Elodie Jamet – communication@unimes.fr – 04 66 36 46 26